

Faire émerger des champions industriels : Bruxelles prépare un assouplissement majeur des règles sur les fusions d'entreprises

[lesechos.fr/monde/europe/faire-emerger-des-champions-industriels-bruxelles-prepare-un-assouplissement-majeur-des-regles-sur-les-fusions-dentreprises-2226890](https://www.lesechos.fr/monde/europe/faire-emerger-des-champions-industriels-bruxelles-prepare-un-assouplissement-majeur-des-regles-sur-les-fusions-dentreprises-2226890)

Fabienne Schmitt

April 16, 2026



Une réforme des règles de concurrence pourrait redessiner le paysage des fusions en Europe. (Photo iStock)

C'est une petite révolution qui se prépare discrètement à Bruxelles. La Commission européenne planche sur le plus grand assouplissement de ses règles en matière de fusions d'entreprises depuis les années 2000, selon un projet de lignes directrices révélé par le « Financial Times ». Objectif : permettre à l'UE de se doter de véritables champions industriels, capables d'affronter à armes égales les géants américains et chinois.

Finis le réflexe pavlovien qui consistait à voir dans toute consolidation une menace pour le consommateur. Bruxelles entend désormais peser le pour et le contre avec une grille d'analyse profondément renouvelée, intégrant des critères jusque-là relégués au second plan : l'innovation, l'investissement, l'échelle et la résilience des chaînes d'approvisionnement.

Bénéfices « proconcurrentiels »

Concrètement, les nouvelles lignes directrices - qui restent à ce stade sujettes à modification - élargiront sensiblement le périmètre d'analyse de la division antitrust de la Commission. Là où Bruxelles se concentrait presque exclusivement sur l'impact des fusions en termes de pouvoir de fixation des prix, elle devra désormais accorder une attention accrue aux bénéfices dits « proconcurrentiels » d'une consolidation.

[Compétitivité : les Européens s'engagent pour un marché unique renforcé](#)

Le document souligne ainsi que « la croissance et la mise à l'échelle des entreprises afin d'atteindre la taille nécessaire pour être compétitives à l'échelle mondiale peuvent être proconcurrentielles » et avoir un « impact positif » sur l'UE.

Un changement de paradigme que les milieux d'affaires et les banquiers attendaient depuis des années, tant ils se plaignaient que leurs arguments en faveur des synergies industrielles étaient systématiquement balayés au profit de l'évaluation du pouvoir de marché à court terme.

Cette réforme s'inscrit dans un contexte géopolitique profondément transformé, que Teresa Ribera ne cesse de souligner. Dans un entretien aux « Echos » en novembre dernier, la vice-présidente de la Commission insistait sur la nécessité d'« actualiser les outils de concurrence aux réalités d'aujourd'hui », face à la montée en puissance du numérique et de la transition verte.

Innovation

Il ne s'agit nullement, selon elle, de sacrifier la concurrence sur l'autel de la compétitivité, mais bien de réconcilier les deux. « Mario Draghi n'a pas demandé à se débarrasser de la concurrence pour faciliter les monopoles », rappelait-elle en référence au rapport de l'ancien président du Conseil italien, écartant toute lecture maximaliste.

Pour étayer cette ambition, la Commission s'appuie sur un travail de fond solide : deux consultations publiques menées entre mai et septembre 2025 et une étude économique sur les effets dynamiques des fusions, destinées à évaluer comment une consolidation peut, sur le moyen terme, stimuler l'investissement et l'innovation.

La récente nomination d'Anthony Whelan - ancien conseiller d'Ursula von der Leyen - à la tête de la direction générale de la concurrence de l'UE traduit, elle aussi, cette volonté politique d'imprimer une nouvelle dynamique. Reste à convaincre les Etats membres les plus libéraux et certaines factions au sein même de la Commission, qui redoutent que l'assouplissement des règles ne finisse par pénaliser le consommateur.